

Décision

Générale

colonial

Décision n° 513 décision n° 513 du 15 mai 1952

n° 513

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

15 mai 1952

Numéro JO

n° 6 du 01/06/1952

Date du numéro

1 juin 1952

TEXTE INTÉGRAL

Un congé administratif de six mois, pour en jouir en France, est accordé à M. Calcagno (André), dessinateur-architecte contractuel. Une réquisition de passage par voie maritime Djibouti-Marseille et une réquisition par voie ferrée Marseille-Monte-Carlo seront délivrées à l'intéressé qui voyagera accompagné de son épouse et de son enfant âgé de six mois (groupe.IV).